

Risque pénal responsable informatique, logiciels sans licences

Par freeflyer, le 02/09/2008 à 18:01

Bonjour, je suis actuellement responsable informatique dans une société.

Malgré mes avertissements, ma direction me demande d'installer des logiciels sans licences (aucune trace de demande).

Quelles sont les risques pour moi en cas de contrôle ?

Devrais-je dénoncer moi-même cette abus ?

Cordialement.